

180

02 AVR. 2014			
	Accor	Info	Visa
Fdt GEN			CA
Sec-...			
Ad-S-gen			
Travx			
Tresor			
Dir rev			
Abrev			
Infor			
Fourni			
Recom			
Secret			



Ministère de l'éducation nationale

Le Ministre

Paris, le 28 MARS 2014

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité, pour l'association Le Souvenir Français, l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette demande a été soumise à l'examen du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 4 février 2014.

J'ai décidé d'accorder l'agrément national à votre association ainsi que son extension à vos structures territoriales. Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

[Signature]
Vincent PEILLON

Monsieur Gérard DELBAUFFE
Président de l'association Le Souvenir Français
20 rue Eugène Flachat
75 017 PARIS